Le 21 septembre 2020

OBJET : Appui envers le secteur agroalimentaire canadien sur les marchés mondiaux en vue de la reprise économique

Monsieur le Premier Ministre,

L'accord commercial entre le Canada et l'UE a été salué comme une entente historique qui façonnerait le commerce mondial. Le gouvernement fédéral estimait que la diminution et l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires contribueraient 12 milliards de dollars additionnels par année à l'économie canadienne et créeraient jusqu'à 80 000 nouveaux emplois.

Les provinces canadiennes ont participé activement à ces négociations puisque nombre des secteurs concernés étaient de compétence provinciale. En échange de nos concessions, les provinces s'attendaient à des ouvertures réciproques du côté de l'UE. Parmi nos concessions nous avons accordé un accès significatif du secteur agricole et agroalimentaire au marché de l'UE.

L'AECG s'annonçait comme un vecteur de changement pour l'industrie agroalimentaire canadienne, qui est à la fois un important moteur de création d'emplois et de croissance économique pour le pays. La libéralisation avait le potentiel d'accroître les exportations du Canada de près de 2 milliards de dollars par année. L'entente comportait des engagements visant à résoudre les problèmes liés aux obstacles techniques, sanitaires et phytosanitaires ainsi qu'à d'autres irritants non tarifaires.

Le Canada est au 5e rang parmi les exportateurs mondiaux de produits agricoles et agroalimentaires. Le secteur s'est bâti une réputation internationale grâce à des normes très élevées et à notre rigueur en matière de salubrité. La majorité de nos producteurs et de nos transformateurs étaient enthousiastes suite à la signature de notre entente de commerce avec le marché européen.

L'AECG est maintenant en vigueur depuis trois ans. L'Accord n'a pas livré ses promesses à l'égard de nos exportateurs agroalimentaires. La Commission européenne et les États membres de l'UE continuent d'imposer de multiples barrières, notamment pour le porc, le bœuf, le canola, le sucre et les céréales. La réduction ou l'élimination prévues dans le cadre de l'AECG de plusieurs barrières au commerce ont été reléguées aux oubliettes. À titre d'exemple, la réglementation italienne sur l'étiquetage d'origine des pâtes (COOL), est préjudiciable aux exportateurs de blé. De plus, elle est contraire aux engagements pris par l'UE dans le cadre de l'AECG *et* contraire aux lois de l'UE. Pire encore, la manœuvre risque d'être copiée pour d'autres produits ailleurs en Europe.

À titre d'anciens premiers ministres de cinq provinces du Canada représentant la majorité de la production agroalimentaire globale du pays, nous exprimons notre inquiétude quant au manque d'engagement dont fait preuve l'Union européenne. Nous croyons que la résolution des irritants qui persistent aidera nos secteurs agricoles et agroalimentaires, qui sont de renommée mondiale, à jouer un rôle plus important dans la reprise économique.

Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, ainsi que les administrations municipales du Canada ont respecté et mis en œuvre ce qui a été négocié dans le cadre de l'AECG. Nous avons respecté notre part de l'entente. L'UE doit faire de même et doit répondre de ses engagements.

Votre gouvernement a soulevé ces questions avec ses homologues de l'UE, et ce à de nombreuses occasions. Toutefois, afin d'éviter que notre reprise économique ne soit compromise par des menaces continues de protectionnisme, nous croyons que vous devriez soulever ces questions directement auprès de l'UE, y compris les dirigeants des États clés, membres de l'UE.

L'UE est connue pour son adhésion au principe de libre échange entre les pays. En négligeant de respecter ses engagements, elle met en jeu sa réputation. L'UE doit assumer son leadership et régler ces questions, dans un contexte où chacun doit mettre l'épaule à la roue afin que l'économie mondiale se remettre de cette crise.

Si l'UE ne respecte pas les termes de l'accord qu'elle a négociés, son autorité et sa crédibilité comme partenaire commercial seront compromises. Cela est également vrai pour le Canada.

Au cours des dernières années, nous avons pu constater les conséquences négatives lorsque les accords et les règles commerciaux sont battus en brèche. Nous vous exhortons à intensifier votre défense des exportateurs agroalimentaires du Canada en soulevant ces questions lors de vos rencontres avec vos homologues de l'UE et les dirigeants de ses États membres. En ce sens, la prochaine réunion du G7 présente une telle occasion.

Tout au long de la pandémie, le secteur agroalimentaire a contribué à nourrir les populations et les Canadiens, tout en protégeant les emplois et en stimulant l'économie. Comme d'autres secteurs essentiels, nous sommes fiers de la résilience, de l'engagement et du leadership dont ont fait preuve tous les acteurs et en particulier les travailleurs de l'industrie agroalimentaire.

La prospérité du Canada dépend de nos secteurs économiques qui exportent. Pour réussir la relance, il faut assurer à ces secteurs les conditions nécessaires pour accéder aux marchés. Au cours des prochaines semaines, nous vous invitons à soulever ces questions avec vos homologues et à en faire une de vos principales priorités en matière de politique étrangère.

Sincèrement,

Hon. Jean Charest, ancien premier ministre du Québec. Associé, McCarthy Tétrault

Gary Doer, ancien premier ministre du Manitoba

Ed Stelmach, ancien premier ministre de l’Alberta

Brad Wall, ancien premier ministre de la Saskatchewan

Kathleen Wynne, ancienne première ministre de l’Ontario